

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N° 12 12 2025

PUBLIÉ LE 12 DÉCEMBRE 2025

Sommaire

Préfecture de la Sarthe / DCPPAT

72-2025-12-12-00002 - Décision_Liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteurs pour l'année civile 2026 (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Sarthe

72-2025-12-12-00002

Décision_Liste départementale d'aptitude aux
fonctions de commissaires enquêteurs pour
l'année civile 2026

Tribunal Administratif de Nantes
6 allée de l'Ile Gloriette
44041 NANTES Cedex 01

Secrétariat de la commission
Préfecture de la Sarthe
Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique
72041 LE MANS cedex 9

DÉCISION

OBJET : Liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année civile 2026 dans le département de la Sarthe.

LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE CHARGÉE D'ÉTABLIR LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR ;

Vu le Chapitre III du Titre 2 du Livre I^{er} de la partie législative du code de l'environnement sur les enquêtes publiques relatives aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement ;

Vu les de la partie réglementaire du code de l'environnement relatifs à l'établissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur prévues à l'article L.123-4 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCPPAT 2023-0191 du 5 octobre 2023 fixant la composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

Vu les candidatures reçues au titre de l'inscription et les demandes de réinscription des commissaires enquêteurs inscrits en 2022 ;

Après délibérations des membres de la commission, rendues lors de sa réunion du 28 novembre 2025 ;

DECIDE

Article 1er : La liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, prévue à l'article L.123-4 du code de l'environnement susvisé, est fixée comme suit dans le département de la Sarthe pour l'année civile 2026 :

Monsieur Claude BARBÉ Retraité - Maîtrise d'oeuvre de la construction	Monsieur Maurice BERNARD Attaché d'administration hors classe de l'Etat (Éducation nationale) en retraite	Madame Régine BROUARD Retraitee de l'Éducation Nationale
Monsieur Jean-Marie CHAMBIRON Retraité du Conseil Départemental de la Sarthe	Monsieur Philippe DUBOIS Retraité du secteur assurances	Monsieur Jean-Luc FONTAINE Retraité du secteur assurances
Monsieur Gilles FROSTIN Conseiller en maîtrise de l'environnement et de l'énergie en retraite	Monsieur Guy GHIER Retraité Enedis-GRDF	Monsieur Guénaël GRAGNICK Directeur de projet énergie renouvelable en retraite
Monsieur Thierry LAMBERT Directeur Orne Développement en retraite	Monsieur Gilles LEDOUX Retraité de la fonction publique d'Etat	Monsieur Gérard NICASTRO Retrait du secteur formation/ressources humaines
Madame Catherine PAPIN Secrétaire en retraite	M. Moïse RAIMONDEAU Retraité cadre technique	Monsieur Olivier RICHARD Retraité de l'Éducation Nationale
Madame Anne-Marie SPY-LE BORGNE Retraitée de La Poste	Monsieur Claude THIBAUD Ingénieur territorial en retraite	Madame Diane THIRIET Retraitée cadre socio-éducatif

Article 2 : Il est rappelé aux commissaires enquêteurs que, selon les fonctions qu'ils ont exercées ou exercent encore dans des administrations territoriales, les intéressés ne devront pas être désignés commissaire enquêteur ou membre d'une commission d'enquête pour des projets concernant directement ou indirectement ces collectivités territoriales. De même, il est recommandé que les commissaires enquêteurs refusent des enquêtes liées à des projets pour lesquels ils auraient un intérêt personnel et direct ou s'ils représentent ou ont représenté une des parties intéressées au projet.

Article 3 : La liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur est publiée au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe et peut être consultée au greffe du tribunal administratif de Nantes – 6, allée de l'Ile Gloriette – 44041 NANTES Cedex 2, ainsi qu'à la Préfecture de la Sarthe – Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – Bureau de l'environnement et de l'utilité publique – Place Aristide Briand – 72041 LE MANS Cedex 9.

Le Mans, le 12 décembre 2025

Pour le président du tribunal administratif, la première vice-présidente, présidente de la commission,

signé Frédérique SPECHT-CHAZOTTES